



## **Déclaration CAPD du 25 novembre 2008**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Jeudi dernier deux enseignants sur trois étaient en grève dans les Hauts-de-Seine. Cette forte mobilisation est l'expression de la colère de nos collègues. Colère face au manque de concertation et au mépris dont a pu faire preuve le Ministre de l'Education Nationale, notamment vis-à-vis des enseignants qui travaillent dans les écoles maternelles et des Rased. Il n'est pas possible d'ignorer une telle mobilisation, et nous espérons que le Ministre répondra au préavis de concertation lancé le 20 novembre par nos organisations syndicales.

Nous tenons à rappeler notre attachement à une Ecole Publique de qualité. D'ailleurs, le SNUipp a toujours été force de propositions pour transformer l'Ecole et permettre à tous les élèves de réussir. Mais les réformes que nous souhaitons ne peuvent pas se faire avec la seule logique du gouvernement : faire des économies. C'est pourquoi, nous refusons les suppressions de postes inscrites au budget 2009 qui aggravent les conditions d'enseignement dans les écoles. Comment comprendre notamment la suppression des 3 000 postes d'enseignants spécialisés quand le ministre déclare qu'il veut faire de la lutte contre l'échec scolaire une priorité ?

D'autre part, la grève du 20 novembre a marqué par son ampleur, elle a aussi été l'occasion de la mise en place du service minimum d'accueil. Nous continuons de dénoncer cette loi qui remet en cause le droit de grève, opinion partagée par un certain nombre d'Elus qui refusent de l'instaurer. Par ailleurs, devant le grand nombre d'enseignants grévistes dans le 92, beaucoup de communes ont rencontré des difficultés pour sa mise en œuvre.

Si de nombreux collègues revendiquent d'autres choix en terme de politique éducative, ils attendent aussi la revalorisation de leur salaire. Cette année encore les enseignants vont voir leur pouvoir d'achat diminuer puisque l'augmentation du point d'indice est bien inférieure à l'inflation annoncée. Refusant d'augmenter pour tous le point d'indice, le gouvernement décide que la hausse des salaires ne passera que par les évolutions de carrière et l'octroi de primes. Il ouvre le chantier de l'individualisation des rémunérations à coup de primes qui ne concernent qu'un tout petit nombre de collègues. Le SNUipp revendique une revalorisation de la valeur du point d'indice pour tous et exige l'ouverture de négociations sur la revalorisation de notre métier dans son ensemble : salaires, carrière, charges et temps de travail, formation et mobilité.

La CAPD des promotions est donc de plus en plus attendue pour tous nos collègues. En effet, un changement d'échelon permet pour certains de compenser un peu la perte de leur pouvoir d'achat, pour d'autres de déterminer le montant de la pension qu'ils toucheront à leur départ à la retraite. Plus que jamais, le SNUipp réitère sa demande que cette CAPD se tienne en septembre afin de régulariser les promotions sur les traitements dès le mois de novembre.

Le SNUipp revendique :

- un avancement à la même vitesse pour tous. L'inspection des personnels doit être déconnectée de l'évolution des carrières, elle trouverait alors toute sa valeur formative.
- la suppression de la hors-classe et la création d'échelons supplémentaires pour que tous les collègues aient la perspective d'atteindre l'indice terminal 783.
- l'augmentation du point d'indice comme unique moyen de compenser l'inflation et de revaloriser notre métier.

Enfin, le SNUipp dénonce l'effet « bouchon » perceptible dès le 7<sup>ème</sup> échelon PE, conséquence du refus d'intégrer tous les instituteurs dans le corps des professeurs des écoles par reconstitution de carrière qui prive aussi de promotions des instituteurs du 6<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup> échelon, car pas assez nombreux.